

DETAIL DES ENCHERES

1° ENCHERES PAR LOTS

1° LOT : CHADEYSSON fils offre 32 200 livres

Mathieu GRIVET monte à 32 500 puis CHADEYSSON à 32 550 et GRIVET l'emporte à 32 600 livres

2° LOT : Jean BENOÎT emporte l'enchère avec 2 050 livres

3° LOT : François DUMAS l'emporte avec 2300 livres

4° LOT : Jean DURAND 1 990 L

5° LOT : Mathieu GRIVET1 850 L

6° LOT: Jean Louis GLEYZAL..... . 2 050 L

7° LOT: Louis BENOÎT..... 1 500 L

8° LOT: Mathieu GRIVET..... 1 600 L

9° LOT: Louis BENOÎT..... 1 500 L

10° LOT: Jean Louis GLEYZAL.....2 650 L

11° LOT: Mathieu GRIVET.....1 550 L

12° LOT: Jean Louis GLEYZAL.....1 000 L

13° LOT: Jean André ESPIC.....950 L

14° LOT: Mathieu GRIVET.....800L

15° LOT: Louis BENOÎT.....700 L

16° LOT: Louis BENOÎT.....750 L

17° LOT: Jean MEYSSONNIER.....700 L

18° LOT: Mathieu GRIVET.....1 650 L

19° LOT: DUCLAUX.....2 700 L
20° LOT: Jean IMBERT..... 3 250 L
21° LOT: Régis CONSTANT..... 2 675 L
22°LOT : Jean SARTRE..... .95 L
23° LOT : Vincent BOUCHARD..... 113 L

Soit un total de 65 930 livres.

2° ENCHERES GLOBALES

Louis PIGEYRE d'Aubenas offre 65 000L

SOUBEYRAND de Saint Pierre 67 000L

PIGEYRE 67 450 L Jean André ESPIC 67 500 L SOUBEYRAND 70 000 L

3° ENCHERES PAR LOT

1° LOT : Après des enchères d' André SALCE, et Mathieu GRIVET,
CHADEYSSON l'emporte à 32 950 L

2° LOT : Antoine VIANES2 700L

3°LOT : Mathieu GRIVET.....2 650 L

4° LOT: Louis MISSOL..... 2 500 L

5°LOT: Jean DURAND..... 2 450 L

6°LOT: Jean DURAND2 200 L

7°LOT : Jean Louis GLEYZAL..... 1 600L

8°LOT: Jacques LADET.....1 700L

9°LOT: Jean DURAND.....1 600L

10°LOT Jean MEYSSONNIER..... 2 700L

11°LOT Jacques LADET..... 1 700L
 12°LOT Jean André ESPIC..... .1 100L
 13°LOT Jacques LADET.....1 100L
 14°LOT Jean SARTRE..... .900L
 15°LOT Jean MEYSSONNIER..... ..800L
 16°LOT Etienne MEYSSONNIER..... .800L
 17°LOT Louis BENOÎT..... ..750L
 18°LOT Mathieu GRIVET..... ...1 750L
 19°LOT DUCLAUX.....2 800L
 20°LOT Jacques LADET.....2 400L
 21°LOT Jean BENOÎT.....2 850L
 22°LOT André SALCE..... .120L
 23°LOT Vincent BOUCHARD..... .115L

TOTAL des sommes partielles 69 135 L

4° ENCHERES SUR LA TOTALITE

1° FEU Jean FOLACHIER d'Aubenas 70 200L

2° FEU : Laurent PARCHET d'Aubenas 70 400L

3°FEU : Jean FOLACHIER 70 600L mais Laurent PARCHET renchérit
 er offre 71 000L

5° ENCHERES PAR LOT

Autres feux mais aucune enchère. Les enchères se terminent donc
 par défaut d'enchérisseurs. **Laurent PARCHER** , dernier enchérisseur,

devient propriétaire de la BORIE pour 71 000 Livres. Ce maçon illettré, tâcheron, originaire de Savoie devient propriétaire de l'ensemble de la Borie, bâtiments et terres. Ce n'était évidemment qu'un prête-nom. La Métairie sera rapidement vendue « à la découpe ».

Si en 1792 elle comporte 18 lots + 5 lots rattachés pour un seul propriétaire, en 1834, 7 propriétaires se partagent 25 parcelles et en 1876, ce sont 64 propriétaires qui se partageront 43 parcelles (liste des bénéficiaires du partage des eaux d'arrosage).

La BOUORIE en 1834

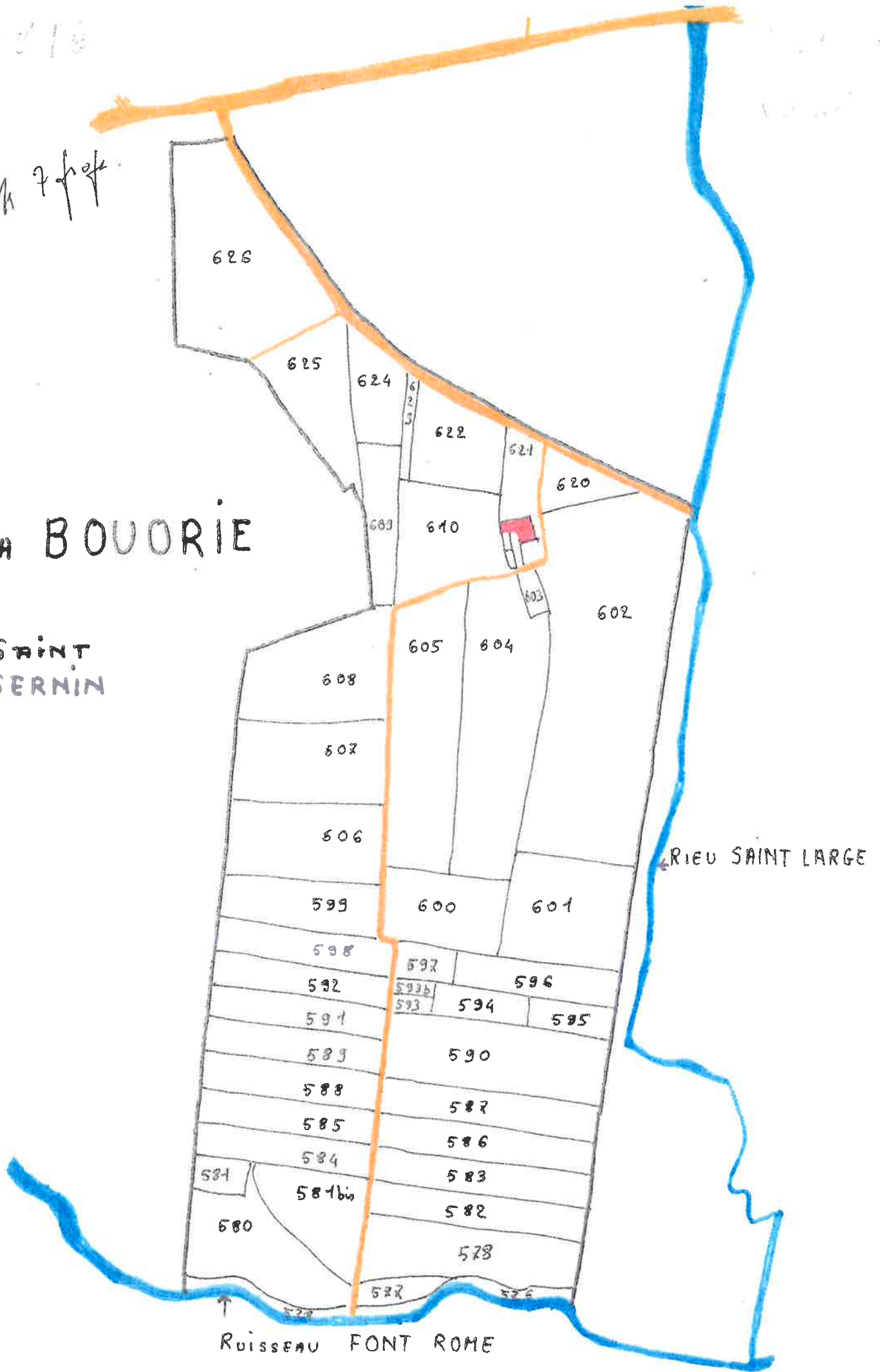
599	DUBOIS veuve Aubenas	Terre	3710
600			
601	DUBOIS veuve Aubenas	Terre	6850
602	NOGIER veuve Aubenas	Terre	23370
603	Hoirs de GAUCHERAND Fr Aubenas	Terre	1120
604	COURT Pierre	Terre	11250
605	ESCUDIER Joseph	Terre	10040
606	Hoirs de GAUCHERAND Fr Aubenas	Terre	6040
607	TOURNEL François Aubenas	Terre	6040
608	TOURNEL Claude	Terre	6760
609			
610	ESCUDIER Joseph	Terre	5150
611	COURT Pierre	PIGEONNIER	15
612	COURT Pierre	cour	175
613	COURT P, TOURNEL Fr, TOURNEL Cl, H de GAUCHERAND, NOGIER veuve, DUBOIS veuve: indivis	indivis	155
614	NOGIER veuve Aubenas	Masure	255
615	COURT Pierre et NOGIER veuve	Bâtiment	70
616	DUBOIS veuve Aubenas	MAISON	120
616	TOURNEL Claude a le dessus		
617	TOURNEL François Aubenas	Bâtiment	40
617	TOURNEL Claude a le dessus		
618	Hoirs de GAUCHERAND Fr Aubenas	MAISON	40
619	ESCUDIER Joseph	Bâtiment	40
620	TOURNEL Claude	Terre	1740
621	TOURNEL François Aubenas	Terre	1470
622	COURT Pierre	Terre	4210
623	COURT Pierre	Terre	470

1876

1876 7/4/76

LA BOUORIE

Saint
SERNIN



CONCLUSIONS et MORALE

BUTS de la vente :

1-Renflouer les caisses de l'Etat : opération en partie réussie bien que les biens soient souvent adjugés à moins de 50% de leur valeur. L'Etat pourra payer ses dettes (rappelons que ces biens ne lui avaient rien coûté). Mais l'embellie ne durera que peu de temps car l'inflation est galopante. En 1795 l'assignat ne vaudra plus que 1/150^e de sa valeur et comme les biens sont payables en trois fois sur 5 ans et que le dernier paiement ne se fera qu'en 1797, l'Etat ne pourra compter sérieusement que sur le 1/3 de l'enchère soldée dès la vente.

2-Redistribuer les terres et donc les richesses : Les biens furent achetés en grande partie par des marchands spéculateurs qui, les paiements étant divisés en plusieurs termes, profitèrent des dévaluations successives et ainsi, devinrent propriétaires pour une bouchée de pain.

3-Permettre aux petits agriculteurs de devenir propriétaires mais seuls les plus aisés y parvinrent car il fallait être assujetti à l'impôt pour être autorisé à enchérir, ce qui écartait les plus pauvres.

Les lots devaient être vendus séparément mais pour diverses raisons ils seront souvent regroupés, les organisateurs voulant gagner du temps (pour la Borie il sera plus facile de vendre 1 seul lot à 1 seul acheteur que 23 lots...). La mise à prix devient donc inaccessible au petit peuple. De plus celui-ci se heurte à d'autres difficultés :

Organisateurs soudoyés car corruptibles

Petits acheteurs éventuels menacés et découragés

Etat pressé de récupérer de grosses sommes...

Ex : DE BERNARDY bourgeois et avocat influent achètera 12 domaines regroupés en un seul lot de + de 800ha.

MORALES

Les Révolutions on toujours été faite par le prolétariat au profit de la bourgeoisie.

A moins que....Souvent les paysans du coin se groupaient, confiaient l'achat à un prête-nom souvent étranger à la région (Tournel né à Aubagne, Parchet né à Samoëns...) et dans ce cas on pourrait plutôt conclure : L'union fait la force.

Il semblerait, pour la Borie , que PARCHET, était l'homme de paille d'un spéculateur. Les terrains seront rapidement revendus. En 1834 on comptait 7 propriétaires différents tous acheteurs de seconde main. En 1876 le règlement d'attribution du partage des eaux comptait 43 lots cadastrés et 64 noms de propriétaires.